

# 27<sup>e</sup> Congrès

6, 7 & 8 octobre 2011  
BONNEVILLE



## 6 Massifs

Les Alpes  
La Corse  
Le Jura  
Le Massif central  
Les Pyrénées  
Les Vosges

pour une politique de la  
**MONTAGNE**

RENFORCER LA POLITIQUE NATIONALE DE LA MONTAGNE POUR LES MASSIFS

# 27<sup>e</sup> Congrès

6, 7 & 8 octobre 2011  
BONNEVILLE

## SOMMAIRE

Journée du 6 octobre .....	P. 4 & 5
Journée du 7 octobre .....	P. 6 & 11
Bulletins de participation et d'hébergement .....	P. 7 à 10
Visites des 7 et 8 octobre .....	P. 12
Infos pratiques .....	P. 13 & 14
Partenaires .....	P. 16

## L'essentiel DEPUIS UN AN

► **La réforme territoriale**, dont la loi a été promulguée le 16 décembre 2010, est déjà concrètement en marche, à travers son volet intercommunal, a priori le plus consensuel. L'initiative des parlementaires de l'Association ayant abouti à la création d'un collège réservé aux élus de la montagne dans les commissions départementales, renouvelées en avril, a prouvé son utilité.

En effet, les projets de schémas départementaux de l'intercommunalité sont parfois entachés de la course au gigantisme, bien au-delà des 5 000 habitants, que le législateur rend inopposable en montagne, ce que nos représentants ne cessent de rappeler.

► **Parallèlement, le débat sur la réforme des finances** et notamment sur la péréquation, verticale et horizontale, a mobilisé les énergies. Le gel des dotations et la nouvelle donne en matière de fiscalité locale, suite à la suppression de la taxe professionnelle, constituent les deux paramètres fondamentaux à partir desquels la réflexion continue.

► **Quant aux services publics, école en tête**, ils restent une préoccupation constante. La spécificité de l'école en montagne semble en voie d'être reconnue par le ministère aussi bien que par le juge.

Concernant l'aménagement numérique du territoire, qu'il s'agisse du passage à la télévision numérique ou de l'arrivée du très haut débit, les élus en font une priorité et ne se résignent pas à une échéance lointaine qui signifierait la relégation de nombreuses communes.

► **Enfin, le bilan des 25 ans de la loi montagne** présenté par divers corps d'inspection au Premier ministre suscite des réserves de l'Association du fait de certaines lacunes, d'impasses ou de propositions inquiétantes pour l'avenir de la politique de la montagne.

► **Tous ces thèmes**, au programme du 27<sup>e</sup> congrès, posent la question de l'aménagement du territoire montagnard et de la solidarité nationale.

# Bienvenue À BONNEVILLE

[www.bonneville.fr](http://www.bonneville.fr)

À l'orée du monde alpin haut-savoyard, Bonneville ouvre les portes du massif du Mont-Blanc à travers la vallée de l'Arve.

Capitale historique du Faucigny, sous-préfecture de la Haute-Savoie, elle se situe au cœur de l'industrie du décolletage.



Axe historique de la province du Faucigny, cette commune accueille l'ensemble des services administratifs de la circonscription. Organisée autour d'une place triangulaire, Bonneville a conservé ses caractéristiques médiévales dont le château hérité de Béatrix de Faucigny, construit au X<sup>e</sup> siècle, surplombant le centre-ville et ses commerces. D'autres monuments font sa renommée : la colonne « Charles Félix » érigée en 1824, la fontaine édifée en 1786, le pont de l'Europe...



La Communauté de Communes Faucigny Glières (CCFG), à laquelle appartient Bonneville, est constituée de sept communes (25 000 habitants). Située à proximité de Genève, la CCFG adhère à l'Agglomération Franco-Valdo-Genevoise, pôle régional de 200 communes et s'inscrit dans un bassin de vie de 860 000 habitants.

Bonneville et la CCFG offrent aux touristes un large panel d'activités été comme hiver : randonnée, parapente, VTT, escalade, ski de fond, raquette, pêche dans des sites exceptionnels.

Territoire doté d'une population jeune et familiale, de nombreuses animations sont organisées comme le Festival de Jazz en juillet qui connaît un franc succès. Cette ville de caractère compte parmi ses spécialités le vin des glaciers, fleuron de la viticulture de montagne transmise grâce aux cépages ancestraux et au savoir-faire séculaire des viticulteurs franco-italiens. Pétillant ou tranquille, le vin d'Ayze ravira vos papilles.

Nous espérons que vous succomberez au charme de cette province historique où il fait bon vivre, porte d'entrée de la vallée du toit de l'Europe.



**11 h 00** Accueil des congressistes

**14 h 00** Ouverture du congrès par **Vincent DESCŒUR**, député du Cantal, président de l'ANEM, en présence de **Martial SADDIER**, président de la communauté de communes de Faucigny-Glières, maire de Bonneville

**14 h 15** Table ronde

**L'APPORT MAJEUR DE LA MONTAGNE À LA PRODUCTION D'HYDROÉLECTRICITÉ**

L'hydroélectricité offre une alternative stratégique aux énergies fossiles, désormais en sursis. La montagne « château d'eau de la nation » apporte une contribution majeure à la production hydroélectrique. Le développement équitable et durable de ses territoires prôné par la loi montagne implique la solidarité de l'aval vers l'amont. Pilier de l'économie montagnarde, la production hydraulique doit assurer l'équilibre entre intérêts énergétiques, économiques et environnementaux. C'est pourquoi, l'ANEM a signé en 2010 la *Convention d'engagements pour le développement d'une hydroélectricité durable en cohérence avec la restauration des milieux aquatiques* et défendu à parts égales le développement de l'énergie renouvelable et la préservation de la biodiversité. La place et le rôle des collectivités locales lors de la procédure de renouvellement des concessions, aussi bien que pour le développement de la grande et la petite hydroélectricité, seront les questions essentielles abordées au cours de cette table ronde qui réunira des représentants de l'État et des élus, ainsi que des producteurs.



ANIMÉE PAR **Olivier RAZEMON**, journaliste

**INTERVENANTS**

**Christian BERNAD**, président de l'Association pour l'aménagement de la vallée du Lot

**Frédérique de MANEVILLE**, président de Vattenfall

**Anne PÉNALBA**, présidente de France Hydro Électricité

**Christian PICHOU**, vice-président du conseil général de l'Isère

**Jean PRORIOL**, député-maire de Beauzac (Haute-Loire)

**Chantal ROBIN-RODRIGO**, députée des Hautes-Pyrénées, secrétaire générale de l'ANEM

**Jean-Baptiste SÉJOURNÉ**, directeur délégué de la branche Énergie France de GDF SUEZ

**Xavier URSAT**, directeur délégué de la Division Production & Ingénierie Hydraulique - EDF



## 16 h 30 Deux ateliers en parallèle

### 1. LA SPÉCIFICITÉ DE L'ÉCOLE EN MONTAGNE

Depuis le début de l'année 2011, des élus de tous les massifs protestent contre les fermetures de classes et les suppressions de postes d'enseignant dans les écoles. Ces décisions ne prennent pas en compte la spécificité du territoire et l'exception géographique. Le ministre de l'Éducation nationale a accepté, lors d'une rencontre avec l'ANEM, d'examiner celle-ci au sein d'un groupe de travail et le juge administratif l'a reconnue récemment en suspendant le projet de fermeture d'une classe dans le Haut-Doubs. Cette évolution atteste la pertinence de la doctrine des élus de montagne, en matière d'accès à l'école et plus généralement aux services publics, issue de la loi montagne de 1985.

### 2. L'URGENCE DU DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT EN MONTAGNE

En matière d'aménagement numérique du territoire, une grande partie des zones rurales risque à nouveau l'exclusion d'un réseau structurant et d'avenir, comme cela faillit être le cas voici bientôt un siècle pour l'électrification. Aujourd'hui, les opérateurs du très haut débit sont essentiellement attirés par les territoires urbains à forte densité démographique, gage d'une rentabilité assurée à court ou à moyen terme. Au nom de l'équité territoriale et de la solidarité nationale, pour assurer le développement des territoires de montagne, il y a urgence à imposer des solutions adaptées comme ce fut le cas avec l'électricité, désormais délivrée à tous les foyers français.



## 18 h 30 Comité directeur (Réservé aux membres du comité)

ANIMÉ PAR Pascal BEAUMARD, conseil en communication publique

#### INTERVENANTS

**Bernadette BOURZAI**, sénatrice de la Corrèze

**Marcel CHAUD**, maire de Puy-Saint-Vincent (Hautes-Alpes)

**Claude COMET**, conseillère déléguée du Conseil régional Rhône-Alpes

**Jean-Marc GOURSOLAS**, inspecteur d'Académie de la Haute-Savoie

**Jean MILÉSI**, vice-président du Conseil général de l'Aveyron

**Renée NICOUX**, sénatrice-maire de la Creuse

**Chantal ROBIN-RODRIGO**, députée des Hautes-Pyrénées, secrétaire générale de l'ANEM

ANIMÉ PAR Olivier RAZEMON, journaliste

#### INTERVENANTS

**François BROTTES**, député-maire de Crolles (Isère)

**Jérôme COUTANT**, membre du collège de l'ARCEP

**Vincent DESCOEUR**, député du Cantal, président de l'ANEM

**Pierre HÉRISSON**, sénateur de la Haute-Savoie

**Bruno JANET**, directeur des relations avec les collectivités locales - France Télécom - ORANGE

**Cyril LUNEAU**, directeur général de SFR collectivités

**Michel de ROSEN**, directeur général d'EUTELSAT



**Bruno LE MAIRE**, ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire et **Philippe RICHERT**, ministre chargé des Collectivités territoriales, participeront aux travaux du congrès.

**08 h 15** Assemblée générale (réservée aux adhérents)

**09 h 10** Séance inaugurale

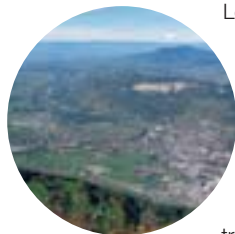
**SÉANCE PLÉNIÈRE** Présidée par **Vincent DESCŒUR** *président de l'ANEM*

**09 h 45** Compte rendu des travaux de la veille :  
**Chantal ROBIN-RODRIGO** *secrétaire générale de l'ANEM*

**10 h 00 LA RÉFORME TERRITORIALE ET LA NOUVELLE CARTE INTERCOMMUNALE**

Jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2013, la réforme territoriale portera essentiellement sur les dispositions relatives à l'achèvement de la carte intercommunale pour couvrir intégralement le territoire.

Les élus de la montagne sont très attentifs au respect de l'exception montagne qui permet de déroger au seuil minimal de 5 000 habitants pour créer, fusionner ou étendre une intercommunalité. Ils sont convaincus de la nécessaire concertation pour une intercommunalité de projet, voie obligée pour adhérer à la réforme. Or, de nombreux adhérents saisissent l'Association à propos de projets de schémas départementaux de la coopération intercommunale (SDCI) arrêtés par des préfets, qui s'affranchissent de l'exception montagne, et à propos du calendrier très resserré qui impose leur adoption avant le 31 décembre 2011.



**12 h 30** Déjeuner

#### INTERVENANTS

**Martial SADDIER**, *président de la Communauté de Communes Faucigny-Glières, maire de Bonneville*

**Christian MONTEIL**, *président du conseil général de la Haute-Savoie*

**Jean-Jack QUEYRANNE**, *président du conseil régional de Rhône-Alpes, ancien ministre*

**Monsieur le PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE**,  
*député-maire d'Annecy-le-Vieux*

**ANIMÉ PAR** **Pascal BEAUMARD**, *conseil en communication publique*

#### INTERVENANTS

**Jean-Félix ACQUAVIVA**, *maire de Lozzi (Haute-Corse)*

**Christine BRÉMOND**, *Mairie-Conseils, Groupe Caisse des Dépôts (CDC)*

**Christian CHITO**, *président de la Communauté de communes du Pays de Marcillat (Allier)*

**Thierry REPENTIN**, *sénateur de la Savoie*

**Chantal ROBIN-RODRIGO**, *députée des Hautes-Pyrénées, secrétaire générale de l'ANEM*

**Martial SADDIER**, *président de la communauté de communes de Faucigny-Glières, maire de Bonneville (Haute-Savoie)*



Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Collectivité/Organisme : .....

Mandat(s) électif(s) / Fonction(s) : .....

Représentant de : .....

Adresse de facturation : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Mobile : .....

Courriel : .....

Nom et prénom de l'accompagnant(e) : .....

Fonction : .....

Adresse de facturation : .....

Merci de remplir ce tableau (transport, heure d'arrivée et de départ). Il servira de base à la mise en place des navettes. Retrouvez toutes les informations pratiques en page 13.

**Moyen de transport :** (cocher la case correspondante)

- Voiture personnelle     Voiture de location  
 Avion     Train :  Annecy ou  Bellegarde ou  Annemasse

**Arrivée :**  Jeudi à ..... H .....     Vendredi à ..... H .....

**Départ :**  Jeudi à ..... H .....     Vendredi à ..... H .....     Samedi à ..... H .....

À retourner avant le  
**16 septembre 2011 à :**  
**ANEM**  
**7, rue de Bourgogne**  
**75007 Paris**  
 En utilisant l'enveloppe jointe

**Droits d'inscription au Congrès :**

65 € x ..... = ..... €

**Inscription aux travaux****Table ronde et ateliers - jeudi 6 octobre****14 h 00**

Table ronde : L'apport majeur de la montagne à la production d'hydroélectricité

 oui  non**16 h 30**

Atelier n°1 : La spécificité de l'école en montagne

 oui  non

Atelier n°2 : L'urgence du déploiement du très haut débit en montagne

 oui  non**Séance plénière - vendredi 7 octobre** oui  non**Visites et repas**• Dîner du jeudi 6 octobre (*hors comité directeur*) oui  non 30 € x ..... = ..... €

• Déjeuner du vendredi 7 octobre

 oui  non 20 € x ..... = ..... €

• Dîner de gala du vendredi 7 octobre

 oui  non 50 € x ..... = ..... €• Visite accompagnant(e) du vendredi 7 octobre (*déjeuner inclus*) oui  non 30 € x ..... = ..... €• Visite congressistes du samedi 8 octobre (*déjeuner offert par la CCFG*) oui  non**TOTAL :** ..... €**Mode de règlement** Mandat administratif    ou     Chèque à l'ordre de l'ANEM

**Vous retrouverez le programme actualisé et détaillé ainsi que les informations pratiques sur notre site [www.anem.org](http://www.anem.org)**

Collectivité : .....

Nom et prénom du participant : .....

Fonction : ..... Organisme : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Adresse de facturation, si différente : .....

Tél. : ..... Mobile : ..... Télécopie : .....

Courriel : .....

#### Votre choix du type d'hébergement :

- Hôtel\*\*** à Bonneville centre
- Hôtel\*\*** à Ayze, à 2,5 km de Bonneville
- Hôtel\*\*** à Contamine sur Arve à 8,5 km de Bonneville
- Hôtel\*\*\*** à Saint-Pierre en Faucigny à 3 km de Bonneville
- Hôtel\*\*\*** à La Roche sur Foron à 8 km de Bonneville
- Hôtel\*\*\*** à Scionzier/Cluses à 19 km de Bonneville
- Chambres au Lycée professionnel hôtelier François Bise** à Bonneville centre
- Chambres d'Hôtes** Montessuit à Ayze, 2,5 km de Bonneville

#### Informations complémentaires :

Nombre et type d'hébergement souhaités :

.....

Nombre de personnes : .....

Nombre de nuits : .....

Date d'arrivée : .....

Date de départ : .....

**Les chèques d'acompte sont à libeller à l'ordre de :**

**L'Office de Tourisme de Faucigny-Glières**

**148, place de l'Hôtel de Ville - 74130 Bonneville**

**Tél. : 04 50 03 44 67**

**Fax : 04 50 97 19 33**

**Courriel : congres-anem@ccfg.fr**

## Tarifs :

## Tarifs par chambre et par nuit - Petit déjeuner, taxe de séjour et frais de dossier inclus

	Chambre single (1 pers.)	Chambre double (2 pers.)	Chambre twin (2 pers.)
Hôtel***	À partir de 59,00 €	À partir de 67,00 €	À partir de 67,00 €
Hôtel**	À partir de 48,00 €	À partir de 54,00 €	À partir de 58,00 €
Chambre d'hôtes	À partir de 42,00 €	À partir de 55,00 €	
Chambre au Lycée Professionnel	À partir de 30,00 €	À partir de 38,00 €	

## Conditions générales :

Les demandes sont traitées par ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles. À réception de cette demande de réservation, un contrat précisant le type d'hébergement retenu vous sera transmis. La réservation sera effective dès retour du contrat signé à l'ordre de l'Office de Tourisme Faucigny-Glières de Bonneville. À partir du 26 septembre, la totalité du règlement sera exigée à la réservation. En cas de non règlement à cette date, la réservation sera nulle et non avenue.

## Date et signature du client :

Fiche de réservation  
à retourner avant le  
16 septembre 2011, à :  
Office de Tourisme  
de Faucigny-Glières  
148, place de l'Hôtel de Ville  
74130 Bonneville

**12 h 45** Conférence de presse**SÉANCE PLÉNIÈRE** Présidée par Vincent DESCŒUR *président de l'ANEM***14 h 15 PÉRÉQUATION VERTICALE ET HORIZONTALE :  
QUELLE SOLIDARITÉ FINANCIÈRE ENTRE LES TERRITOIRES ?**

Alors que la taxe professionnelle a été supprimée et remplacée par la cotisation économique territoriale, l'État a gelé ses dotations pour 3 ans. Parallèlement, il accentue la péréquation verticale sans abondement supplémentaire, ce qui revient à la financer avec le produit de l'écrêtement des dotations existantes, variables d'ajustement en période d'argent rare.

La réforme territoriale ne risque-t-elle pas de peser lourdement sur l'équilibre des finances locales à l'instar de l'intercommunalité dont la dotation va augmenter mécaniquement au détriment de celles attribuées aux communes ? Face aux ajustements à répétition des mécanismes fiscaux et de péréquation et au foisonnement des réflexions menées par diverses instances, il est nécessaire de faire l'inventaire des dispositifs nouveaux censés garantir des ressources suffisantes aux collectivités les plus démunies, au nom de la solidarité.

**16 h 30** Allocution de Vincent DESCOEUR, *président de l'ANEM***17 h 30** Cocktail en mairie de Bonneville**20 h 30** Soirée de GalaANIMÉE PAR Jacques PAQUIER, *journaliste***INTERVENANTS****Augustin BONREPAUX**, *président du Conseil général de l'Ariège***Vincent DESCŒUR**, *député et Président du Conseil général du Cantal***Adrien GOUTEYRON**, *sénateur-maire de Rosières (Haute-Loire)***Jean LAUNAY**, *député maire de Bretenoux (Lot)***Thomas ROUGIER**, *directeur des études France de Dexia Crédit Local***Éric JALON** *directeur général des collectivités locales, ministère chargé des collectivités territoriales*

# Visite ACCOMPAGNANTS

→ VENDREDI 7 OCTOBRE

**09h00**

**Visite guidée** du patrimoine historique de Bonneville, capitale du Faucigny. Rendez-vous place de l'Hôtel de ville ;

**11h00**

**Randonnée** et montée de la Pointe d'Andey sur la commune de Brison ;

**12h30**

**Déjeuner** traditionnel sur le plateau de Solaison ;

**16h00**

**Visite** des caves traditionnelles « Chez Belluard » à Ayze et dégustations ;

**17h30**

Fin de la visite et retour vers les hébergements.

# Visite CONGRESSISTES

→ SAMEDI 8 OCTOBRE

**9h30**

**Visite** de l'entreprise de décolletage Perroton. Rendez-vous sur le parking de l'Agora ;

**10h30**

**Navette et excursion** au Plateau des Glières ;

**12h30**

**Déjeuner du terroir** offert par la CCFG au refuge « Chez Constance » ;

**16h00**

**Visite** des caves du vignoble « Belluard » à Ayze.



Haut lieu de la résistance pendant la Seconde Guerre mondiale, son territoire montagneux favorise l'émergence d'un maquis organisé et dirigé par le lieutenant Tom Morel, Compagnon de la Libération. Le plateau des Glières est choisi en janvier 1944 comme lieu de réception des parachutages britanniques d'armes servant à alimenter la résistance locale. Par la suite, il servira de base aux opérations

menées sur les lignes arrière des Allemands, lors du débarquement Alliés.

La « bataille des Glières » de mars 1944 fit 121 morts chez les maquisards qui luttèrent face à près de 5 000 soldats de la Wehrmacht et aux miliciens du régime de Vichy. En 1973, le monument national de la Résistance, œuvre du sculpteur Émile Gilloli, a été érigé à la mémoire de ces victimes. Il a été inauguré le 2 septembre 1973 par André Malraux.



# Informations PRATIQUES

Détail des horaires à partir du 19 septembre sur [www.anem.org](http://www.anem.org)

## → ACCÈS

### Par la route

Depuis Genève :

autoroute A40 sortie n°16 Bonneville. Puis D1203 vers Bonneville

Depuis Lyon :

autoroute A 42 puis A40, sortie n°16 Bonneville.

Puis D1203 vers Bonneville.

### Location de véhicule

Avec Hertz et l'ANEM, bénéficiez de tarifs préférentiels sur votre location.

Véhicules de tourisme : 0 825 861 861 (n°indigo : 0,15 € TTC/min)  
ou sur [www.hertz.fr](http://www.hertz.fr).

Pour vous faire identifier et bénéficier de ces tarifs, n'oubliez pas de communiquer et de faire enregistrer lors de la conversation  **votre code de remise : 659036**

À l'aéroport de Genève, nous vous recommandons de louer votre véhicule du côté suisse. Déjà équipés de la vignette des autoroutes suisses, vous n'aurez pas à l'acquitter au passage de la douane.

### Par le train

Gare de Bonneville, correspondances avec les gares d'Annecy, Annemasse et Bellegarde. La Gare est attenante au centre-ville, à 100 mètres de l'Agora où se déroule le Congrès. Un point d'accueil est ouvert au sein de l'Agora pour prendre en charge vos bagages si vous souhaitez vous rendre directement au Congrès

**À l'aller, les correspondances sont assurées par voie ferroviaire jusqu'à Bonneville** (l'ANEM n'organise pas de navettes depuis les gares de connexion).



Réservation à la SNCF et dans les agences agréées.

Des fichets vous accordant 20 % de réduction sont disponibles sur simple demande auprès de l'ANEM ou par courriel : [contact@anem.org](mailto:contact@anem.org)

### En avion

Aéroport le plus proche de Bonneville :



Genève à 50 km. Comptez 45 minutes pour rejoindre Bonneville par la route.



Pour obtenir les tarifs préférentiels consentis pour cet événement connectez-vous sur [www.airfrance.fr](http://www.airfrance.fr) (rubrique Offre entreprise/Congrès, salons et séminaires).

**Code identifiant : 13905AF.**

Ou connectez-vous sur [www.anem.org](http://www.anem.org).

**Vous devez garder et pouvoir présenter ce programme de la manifestation comme justificatif de l'utilisation du tarif consenti.** Pour connaître votre agence Air France la plus proche, consultez : [www.airfrance.com](http://www.airfrance.com)

**SERVICE NAVETTES  
AU RETOUR DU CONGRÈS**  
Depuis Bonneville  
vers les gares d'Annecy,  
Annemasse et Bellegarde

**SERVICE NAVETTES**  
Aéroport de Genève :  
mises à disposition  
vers et au retour  
de Bonneville

# Informations PRATIQUES

## → ACCUEIL CONGRÈS

Agora de Bonneville - 42, avenue de la Gare - 74130 Bonneville  
Tél : 04 50 03 82 12 - À partir du 5 octobre

## → RESTAURATION

### • Dîner du mercredi 5 octobre :

afin d'accueillir les congressistes arrivant en journée, en fin de journée ou en soirée, le **Restaurant des Alpes** (85, rue de la Gare, en face de l'Agora - Tél. : 04 50 97 10 47) et le **Restaurant « Le 145 »** (145, rue des Grandes Chambrettes, derrière la mairie - Tél. : 04 50 07 15 78) **resteront ouverts jusqu'à minuit.**

### • Le déjeuner du jeudi 6 octobre est libre :

pour la circonstance, quatre établissements situés à Bonneville sont partenaires de la manifestation :

#### • Restaurant Chez Aloïs :

70, rue du Pont - Tél. : 04 50 97 01 28

#### • Brasserie le Florimont :

172, Place Hôtel de Ville - Tél. : 04 50 25 75 49

#### • Brasserie le Saint-Clair :

18, Place Hôtel de Ville - Tél. : 04 50 97 35 78

#### • Restaurant des Alpes :

85, rue de la Gare - Tél. : 04 50 97 10 47

### • Le Dîner du jeudi 6 octobre :

organisé pour les congressistes (hors comité directeur) se déroulera au Restaurant des Alpes en face de la salle Agora où a lieu le Congrès de l'ANEM.



# 27<sup>e</sup> Congrès

6, 7 & 8 octobre 2011  
BONNEVILLE

Retrouvez  
toutes les informations  
actualisées sur :

[WWW.ANEM.ORG](http://WWW.ANEM.ORG)



# Avec le CONCOURS DE :

Rhône-Alpes

haute  
savoie  
Conseil Général

Faucigny  
Glères

Bonneville



GDF SUEZ

LE GROUPE LA POSTE



Rte  
Réseau de transport d'électricité



VEOLIA  
ENVIRONNEMENT



7, rue de Bourgogne  
75007 PARIS  
Tél. : 33(0)1 45 22 15 13  
Courriel : [contact@anem.org](mailto:contact@anem.org)  
[www.anem.org](http://www.anem.org)

Conception et réalisation : C.A.G. Paris

Crédits photos : CCFG/Ville de Bonneville - Fotolia.com : Marité,  
Contrastwerkstatt, Patalpin, Slaweeek, Tibbbb, Thierry Planche,  
Marek, Raven, Frédéric Prochasson.

Impression : Imprimerie de Pithiviers